



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Année scolaire 2022-2023



Service en ligne Orientation en 2<sup>de</sup>  
Phase provisoire d'orientation

**Guide à l'attention des familles**

# 1. Service en ligne

## Les étapes de la demande d'orientation

Ce guide présente le déroulement de la saisie des intentions d'orientation afin d'accompagner les familles lors de la phase provisoire de la procédure d'orientation.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation, l'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

### Connexion au service en ligne Orientation

#### Accès avec l'adresse unique [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

Sélection du profil : <https://teleservices.education.gouv.fr>

<https://teleservices.education.gouv.fr>  
Ctrl+clic pour suivre le lien

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr) :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

#### Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

#### Je sélectionne mon profil



Représentant légal




Élève

## Connexion avec un compte EduConnect ou FranceConnect

### Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Représentant légal

### Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)

**Se connecter**

[Je n'ai pas de compte →](#)

OU

### Je me connecte avec FranceConnect

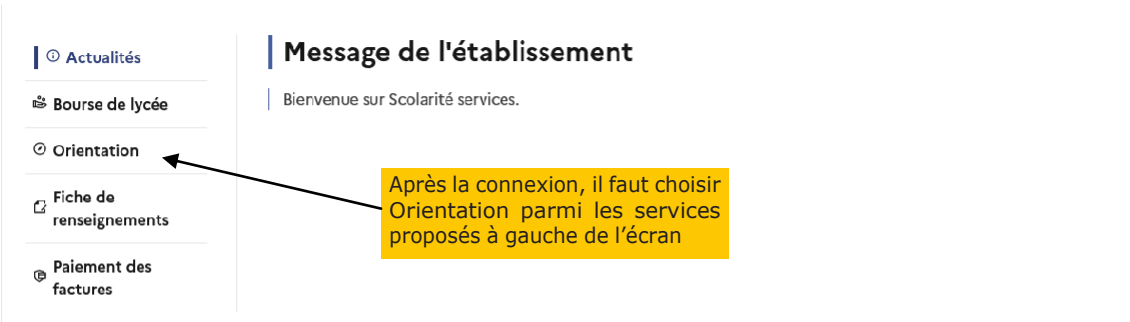


[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

## Accès aux services en ligne dans le menu Mes services

Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, l'accès au service en ligne Orientation devient actif :



The screenshot shows a sidebar menu on the left with the following items: Actualités, Bourse de lycée, Orientation, Fiche de renseignements, and Paiement des factures. The 'Orientation' item is highlighted with a blue circle. A yellow callout box with an arrow pointing to 'Orientation' contains the text: 'Après la connexion, il faut choisir Orientation parmi les services proposés à gauche de l'écran'. To the right of the menu is a 'Message de l'établissement' section with the text 'Bienvenue sur Sclolarité services.'

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 

## Saisie des intentions d'orientation

Sur la page d'accueil du service en ligne Orientation, un calendrier et une présentation de chaque phase permettent aux parents de se repérer dans les différentes étapes de la procédure d'orientation. Des liens vers des sites ressources sont proposés afin d'accompagner les familles et préciser leurs demandes d'orientation.

Les repères temporels dépendent du paramétrage du découpage scolaire dans Siecle Orientation (trimestre ou semestre).

Chaque étape de l'orientation est présentée : saisie des intentions, consultation des avis provisoires et accusé de réception, saisie des choix définitifs, consultation et réponse aux propositions du conseil de classe.

### Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1<sup>er</sup> générale ;
- 1<sup>er</sup> technologique ;
- 1<sup>er</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.

Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [🔗](#) ;
- sur le site [Secondes premières](#) [🔗](#) .

**Je saisis les intentions d'orientation**

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation :

- il doit saisir au moins 1 intention ;
- il peut saisir jusqu'à 10 intentions : 1<sup>ère</sup> générale (et enseignements de spécialité), 1<sup>ère</sup> technologique (et série), 1<sup>ère</sup> préparant au BT métiers de la musique et une demandée d'accès à la voie professionnelle ;
- seule la 1<sup>ère</sup> technologique peut être sélectionnée plusieurs fois ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les intentions doivent être validées afin qu'elles soient prises en compte ;
- les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement.

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une fenêtre pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à onze intentions. Quand les intentions sont validées, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

**Mes services**

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

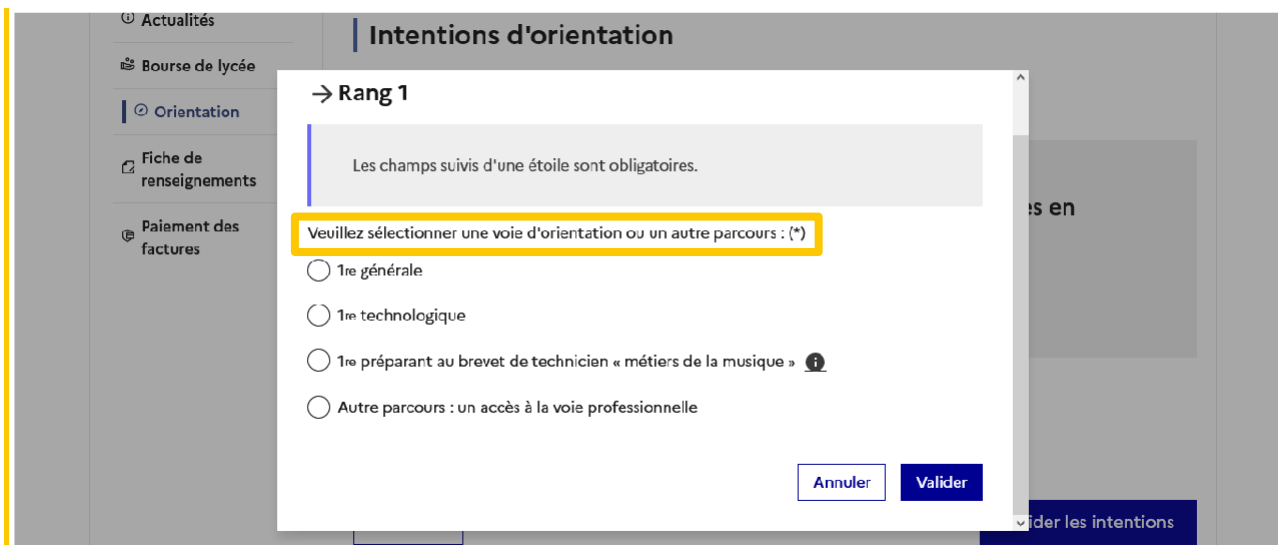
Annuler

Valider les intentions




*Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.*

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence. Le rang peut être toutefois modifié.




## Modifier une intention

Les boutons   permettent de reclasser l'intention, le bouton  permet de supprimer la sélection, ils sont activés à partir de la saisie de deux intentions.

Le bouton  permet de modifier la sélection, il est activé dès la saisie d'une intention.

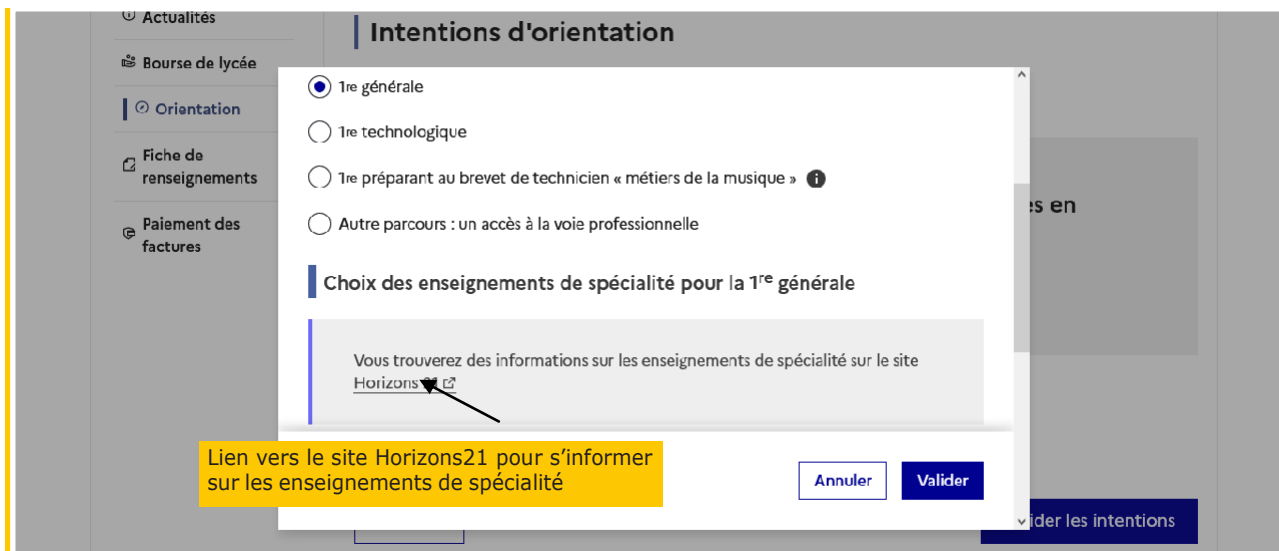


Le bouton  supprime toutes les intentions et permet de recommencer une nouvelle saisie.

Lorsque les intentions ont été validées, l'annulation efface uniquement les modifications en cours, la saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

## 1<sup>ère</sup> générale

En choisissant une voie, les informations complémentaires, comme le choix des enseignements de spécialité, s'affiche en dessous de la sélection de la voie :

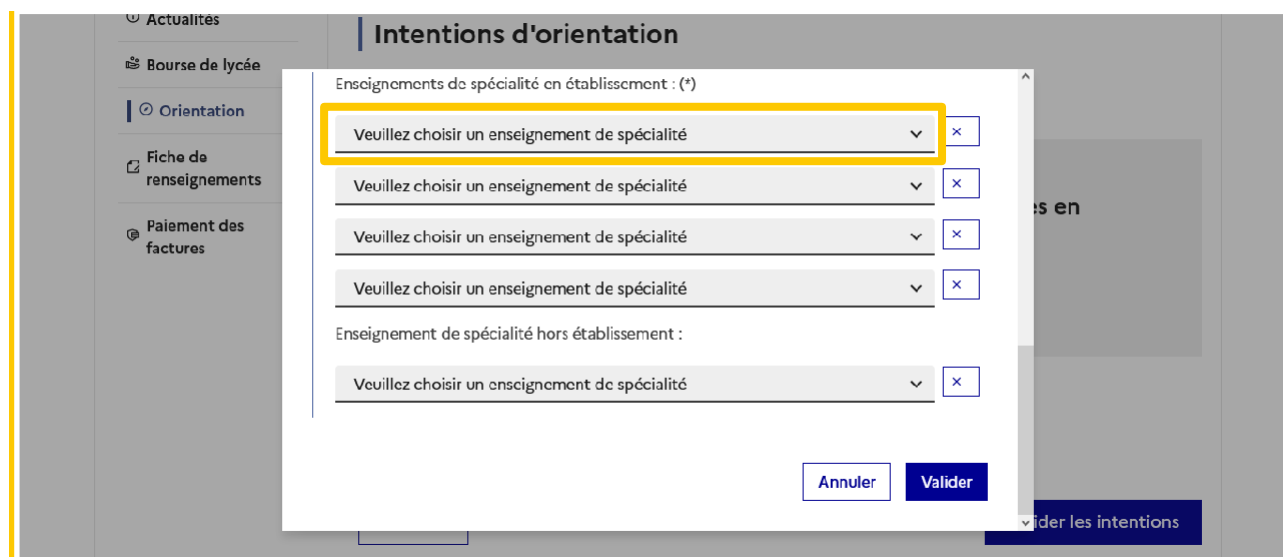


## Sélection des enseignements de spécialité

Deux listes complémentaires d'enseignements de spécialité sont affichées aux familles, la liste des enseignements proposés dans l'établissement et celle des enseignements proposés hors de l'établissement à la rentrée prochaine.

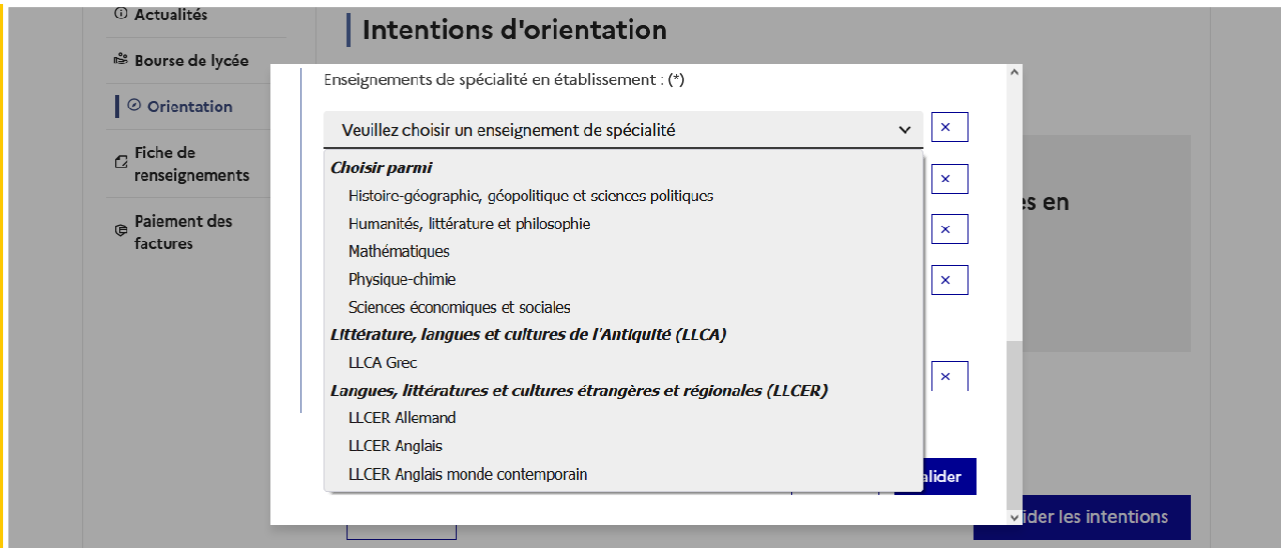
La sélection des enseignements de spécialité est présentée sous la forme de listes déroulantes « intelligentes ».

Pour chacun des quatre choix et éventuellement d'un cinquième hors de l'établissement, le menu déroulant affiche la liste des enseignements de spécialité proposés, dès qu'un enseignement de spécialité est choisi, il n'est plus affiché pour le choix suivant.

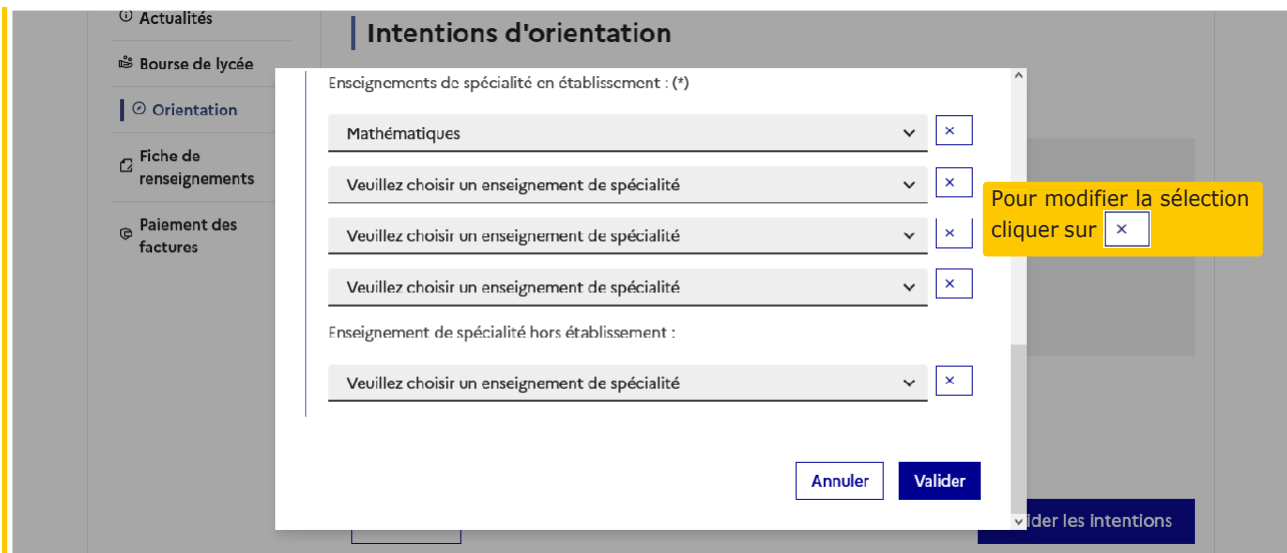




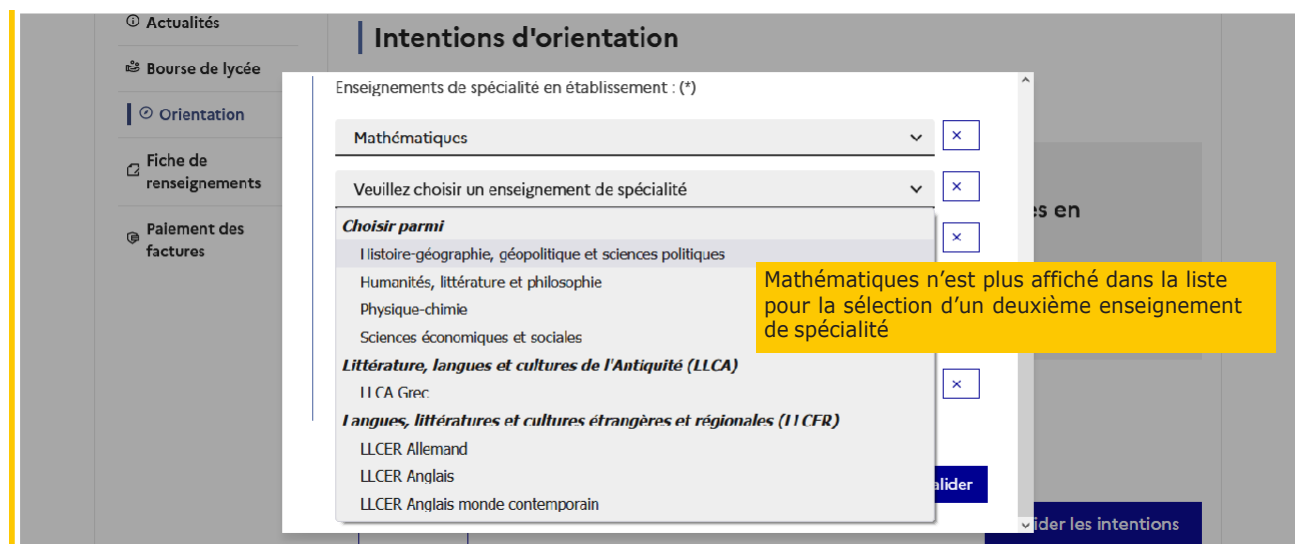
## Sélection de quatre enseignements de spécialité dans l'établissement :



- l'enseignement de spécialité est affiché après la sélection ;

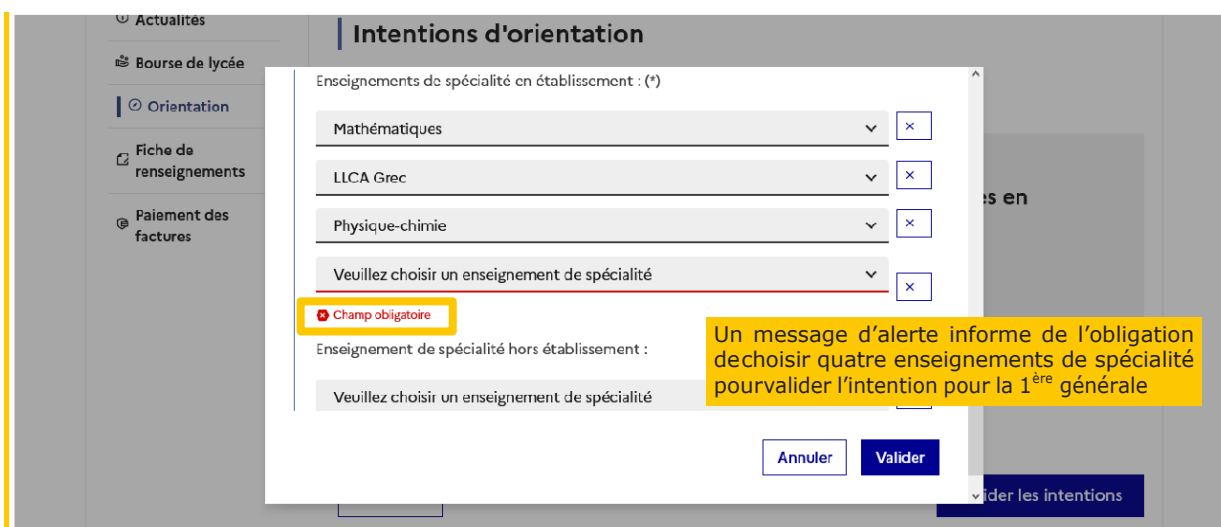


- l'enseignement de spécialité choisi, n'est plus affiché pour la sélection suivante



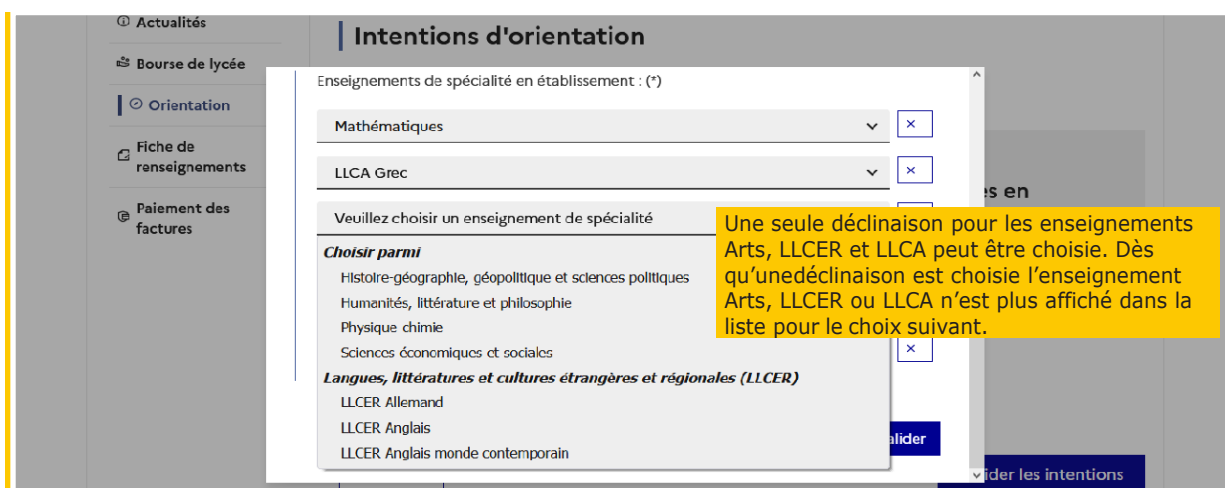


L'intention pour la 1<sup>ère</sup> générale peut être validée uniquement avec la sélection de quatre enseignements de spécialité, l'ajout d'un cinquième enseignement n'est pas obligatoire et n'empêche pas la validation :



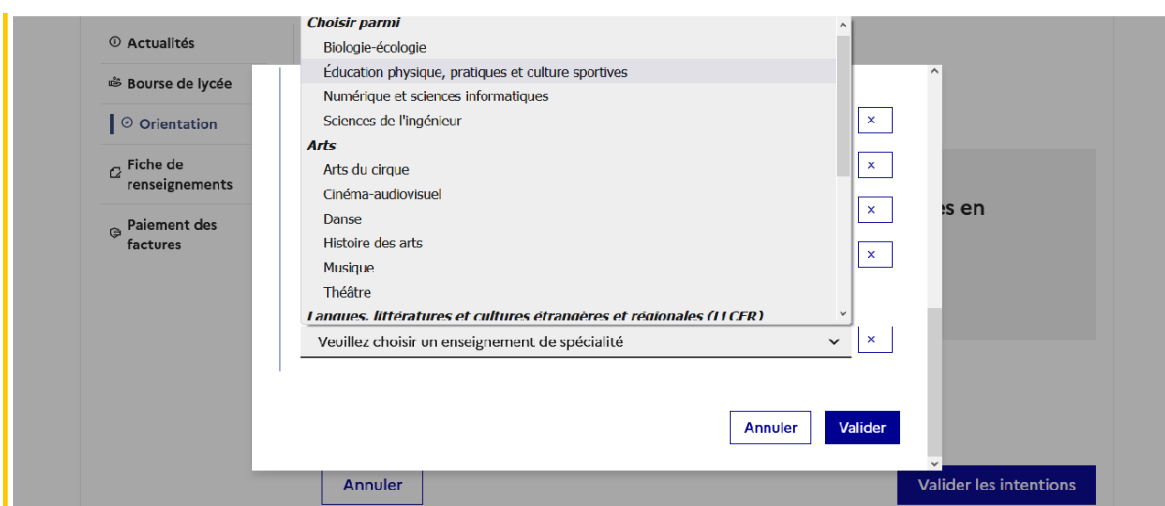
## Sélection d'un enseignement Arts, LLCER ou LLCA

Une seule déclinaison peut être choisie pour ces enseignements de spécialité :

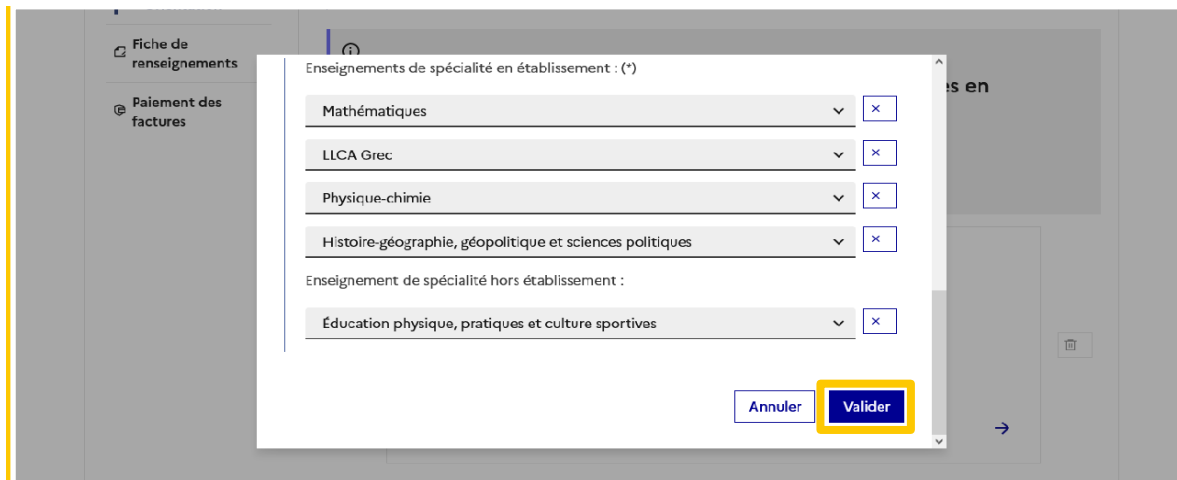


Il est possible de modifier ou supprimer la sélection et les enseignements de spécialité LLCA s'affichent à nouveau.

Choix éventuel d'un cinquième enseignement de spécialité hors de l'établissement. La validation de l'intention de la 1<sup>ère</sup> générale peut se faire sans la sélection d'un cinquième enseignement de spécialité :



Après la validation de l'intention de la 1<sup>ère</sup> générale, le récapitulatif est affiché avec les enseignements de spécialité dans l'ordre de la saisie. Il est possible de valider l'intention choisie afin qu'elle soit prise en compte et terminer la saisie ou d'ajouter une intention pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection :



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Rang 1**

1<sup>ère</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :

- Mathématiques ;
- LLCA Grec ;
- Physique-chimie ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement) .

+ Ajouter une intention

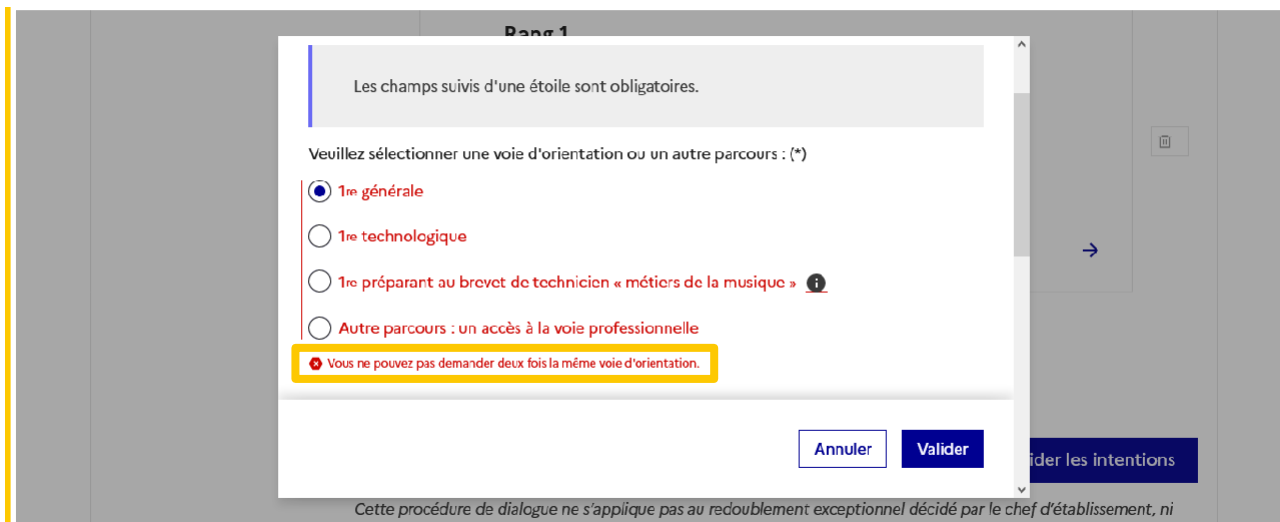
Annuler

Valider les intentions

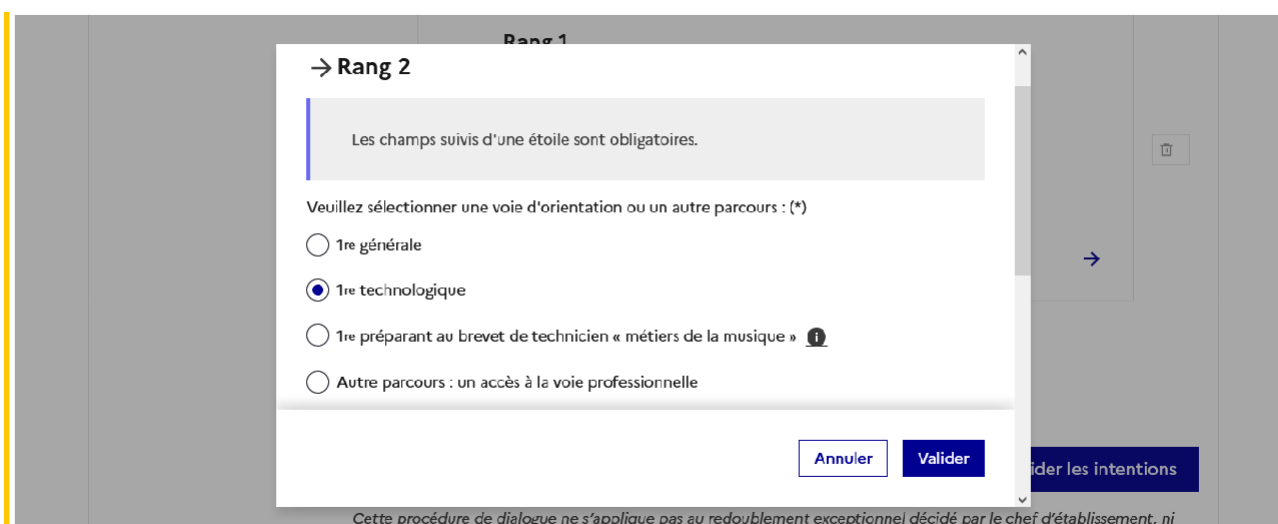
En cliquant sur la flèche la pop-up s'ouvre et l'intention peut être modifiée

## Sélection de plusieurs voies d'orientation

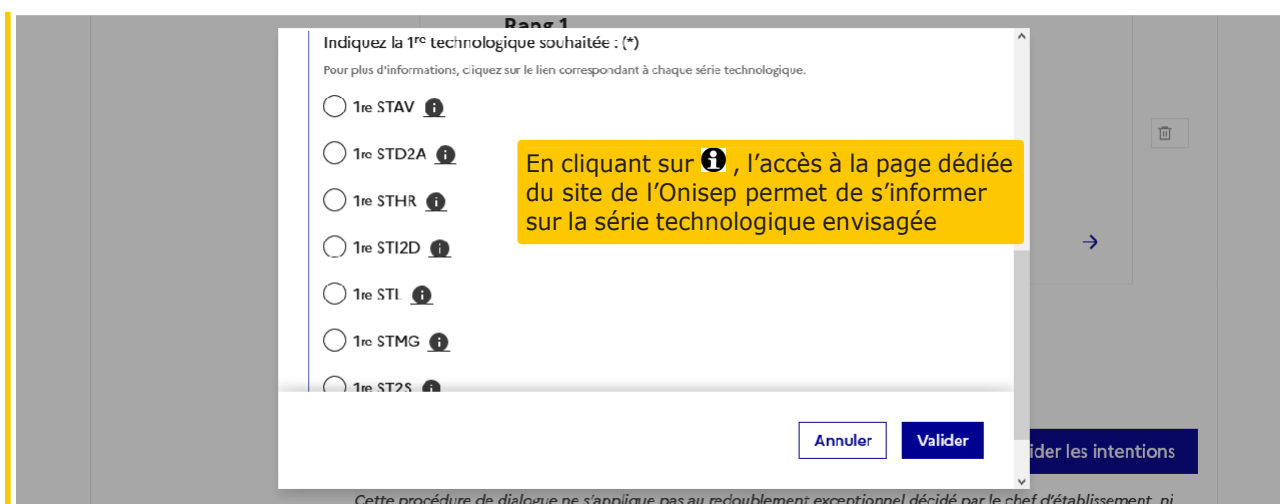
Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, seule voie technologique peut-être demandée plusieurs fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation :

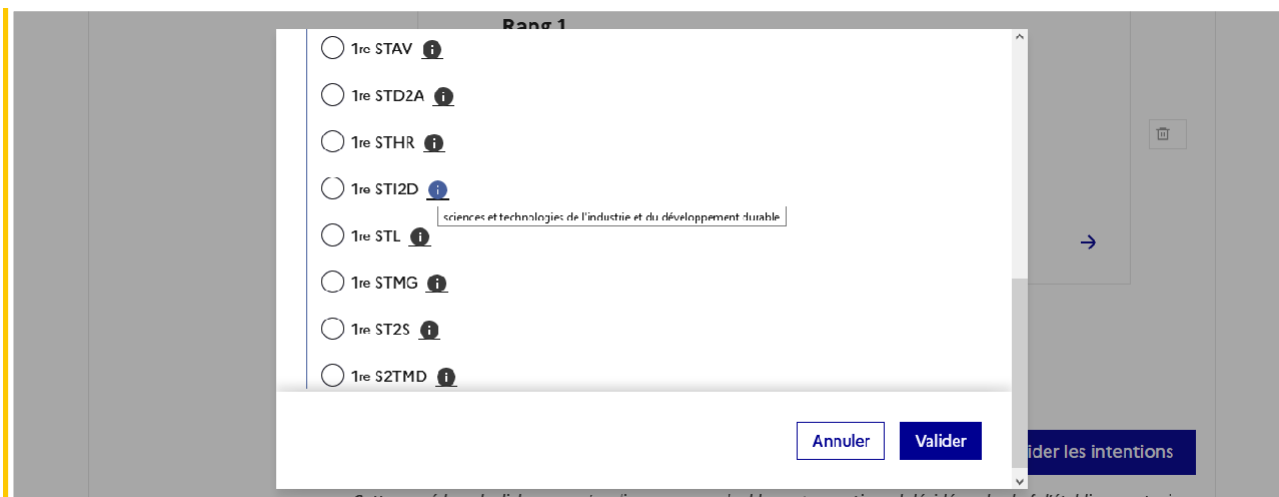


## 1<sup>ère</sup> technologique

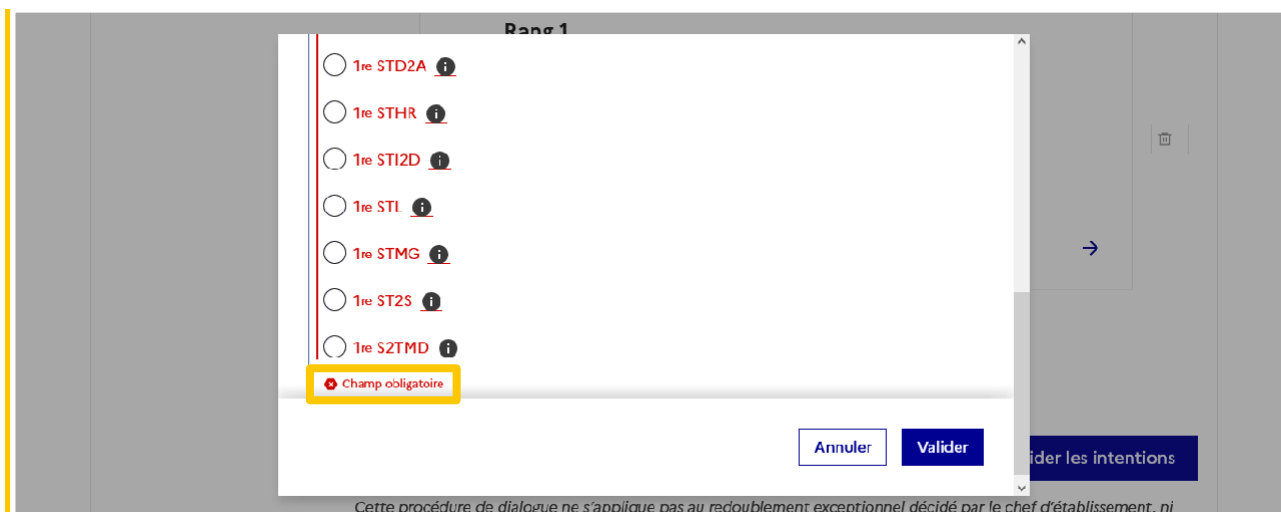


Après la sélection de la 1<sup>re</sup> technologique la série doit être indiquée, il est possible de choisir plusieurs séries technologiques et de hiérarchiser ces choix :

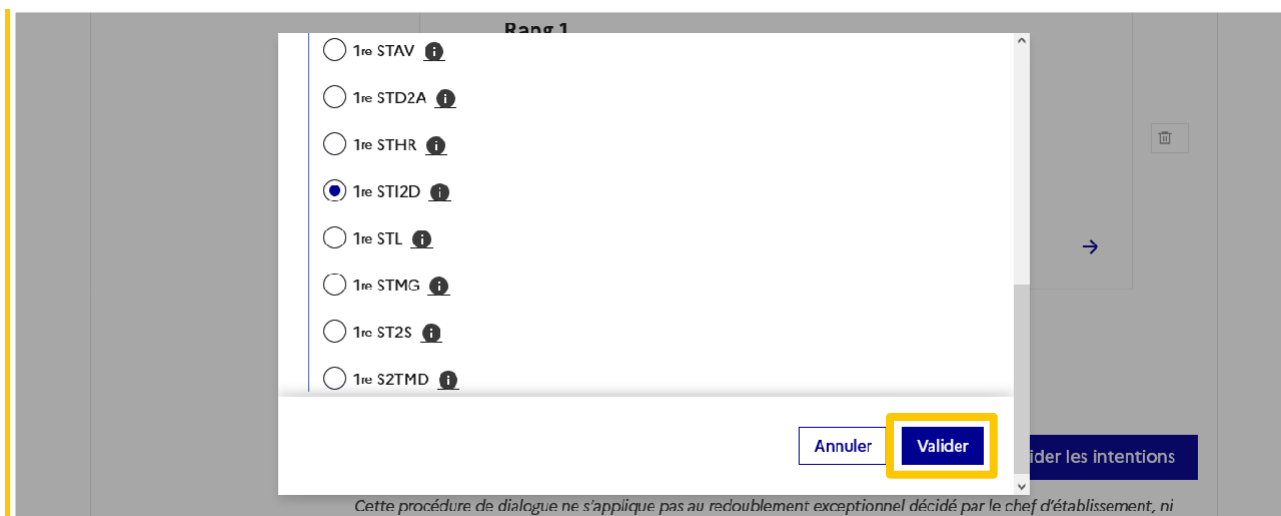




Le choix de la 1<sup>re</sup> technologique ne peut être validé sans indiquer la série :



La sélection de la série technologique doit être validée :



Le récapitulatif est affiché après la validation de la sélection de la série technologique :

**Actualités**  
**Bourse de lycée**  
**Orientation**  
**Fiche de renseignements**  
**Paiement des factures**

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Rang 1**  
1<sup>re</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- Mathématiques ;  
- LLCA Grec ;  
- Physique-chimie ;  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;  
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement) .

**Rang 2**  
1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STI2D

**Les intentions peuvent être reclassées**

**Les intentions peuvent être modifiées**

**Les intentions peuvent être supprimées**

**+ Ajouter une intention**

**Annuler** **Valider les intentions**

Ajout d'une série technologique :

**→ Rang 3**

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

1<sup>re</sup> générale

1<sup>re</sup> technologique

1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

**Annuler** **Valider**

**Annuler** **Valider les intentions**

Sélection de la série :

Indiquez la 1<sup>re</sup> technologique souhaitée : (\*)  
Pour plus d'informations, cliquez sur le lien correspondant à chaque série technologique.

- 1<sup>re</sup> STAV ⓘ
- 1<sup>re</sup> STD2A ⓘ
- 1<sup>re</sup> ST1R ⓘ
- 1<sup>re</sup> ST12D ⓘ
- 1<sup>re</sup> STL ⓘ
- 1<sup>re</sup> STMG ⓘ
- 1<sup>re</sup> ST2S ⓘ

Annuler Valider

ider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni

## 1<sup>ère</sup> préparant au brevet de technicien métiers de la musique

→ Rang 4

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ  
BT métiers de la musique
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Annuler Valider

ider les intentions

f d'établissement, ni

**Il n'y a pas d'autres informations à indiquer pour le choix de la 1<sup>re</sup> BT**

**En cliquant sur ⓘ l'accès à la page dédiée du site de l'Onisep permet de s'informer sur le brevet de technicien**

## Autre parcours : accès à la voie professionnelle

Demande d'accès à la voie professionnelle :

→ Rang 5

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

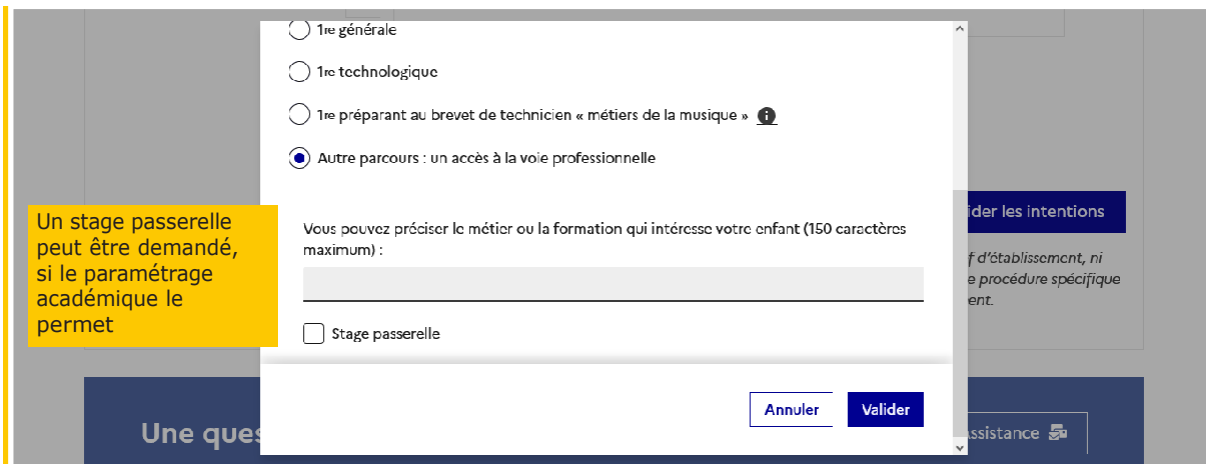
Annuler Valider

ider les intentions

f d'établissement, ni  
e procédure spécifique  
ent.

Une ques

assistance



L'indication du métier ou de la formation n'est pas obligatoire.

Le récapitulatif des intentions saisies est affiché, il est possible de les modifier :

**Intentions d'orientation**

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRESENTANTS LEGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

↑	↓	<p><b>Rang 1</b></p> <p>1<sup>re</sup> générale Enseignements de spécialité choisis : - Mathématiques ; - LLCA Grec ; - Physique-chimie ; - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; - Education physique, pratiques et culture sportives (hors établissement) ;</p>	→
↑	↓	<p><b>Rang 2</b></p> <p>1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> ST2D</p>	→
↑	↓	<p><b>Rang 3</b></p> <p>1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STL</p>	→
↑	↓	<p><b>Rang 4</b></p> <p>1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »</p>	→
↑	↓	<p><b>Rang 5</b></p> <p>Autre parcours : un accès à la voie professionnelle Métier ou formation : Numérique ou logistique Demande d'un stage passerelle</p>	→

+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions

Les intentions peuvent être reclassées

Les intentions peuvent être modifiées

Les intentions peuvent être supprimées



L'annulation supprime toutes les intentions saisies et permet de recommencer la saisie :

① Actualités

📚 Bourse de lycée

📍 Orientation

📄 Fiche de renseignements

💰 Paiement des factures

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

[+ Ajouter une intention](#)

Annuler

Valider les intentions

## Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré :

**Actualités**

**Bourse de lycée**

**Orientation**

**Fiche de renseignements**

**Paiement des factures**

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LEGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Rang 1**  
1<sup>ère</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- Mathématiques ;  
- LLCA Grec ;  
- Physique-chimie ;  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;  
- Education physique, pratiques et culture sportives (hors établissement) .

**Rang 2**  
1<sup>ère</sup> technologique : 1<sup>ère</sup> ST12D

**Rang 3**  
1<sup>ère</sup> technologique : 1<sup>ère</sup> STL

**Rang 4**  
1<sup>ère</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

**Rang 5**  
Autre parcours : un accès à la voie professionnelle  
Métier ou formation : Numérique ou logistique  
Demande d'un stage passerelle

[+ Ajouter une intention](#)

[Annuler](#) [Valider les Intentions](#)

Les intentions ne sont pas enregistrées sans la validation



Si le représentant légal ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées.

Un récapitulatif et un message sont affichés après la validation des intentions :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies à chaque représentant légal ;
- possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

## Modification des intentions

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications

Le bouton « Modifier les intentions » permet d'activer la modification. Les intentions peuvent être reclassées, supprimées ou modifiées en cliquant sur les icônes correspondantes. La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

**Mes services**

**Intentions d'orientation**

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vos intentions ont bien été validées**

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.  
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

« Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Rang 1**  
1<sup>er</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- Mathématiques ;  
- LLCA Grec ;  
- Physique-chimie ;  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;  
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

**Rang 2**  
1<sup>er</sup> technologique : 1<sup>er</sup> ST12D

**Rang 3**  
1<sup>er</sup> technologique : 1<sup>er</sup> STL

**Rang 4**  
1<sup>er</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

**Rang 5**  
Autre parcours : un accès à la voie professionnelle  
Métier ou formation : Numérique ou logistique  
Demande d'un stage passerelle

**Le bouton Modifier les intentions active la modification**

**Modifier les intentions**

**Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la date de fermeture du service indiquée par le chef d'établissement**

Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève, le courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session :

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1<sup>re</sup> générale ;
- 1<sup>re</sup> technologique ;
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.

Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif. Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [🔗](#) ;
- sur le site [Secondes premières](#) [🔗](#) .

[Je consulte ma saisie](#)

## Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 12/09/2022 à 14:49, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève Prénom NOM. En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 1<sup>re</sup> générale

Enseignements de spécialité choisis :

- MATHÉMATIQUES
- LITTÉRATURE ET LCA - GREC
- PHYSIQUE-CHIMIE
- HIST-GEO. GEOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES
- ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES (Hors établissement)
- Rang 2 : 1<sup>re</sup> STI2D
- Rang 3 : 1<sup>re</sup> STL
- Rang 4 : 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »
- Rang 5 : Voie professionnelle  
Précision : Numérique ou logistique  
Demande de stage passerelle

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement). Le cas échéant le second représentant légal est également informé des intentions enregistrées.

Bien cordialement, Coordonnées de l'établissement

## Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 12/09/2022 à 14:49 par Mme Prénom NOM, nous vous informons par ce message que l'(les) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève Prénom NOM. En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 1re générale

Enseignements de spécialité choisis :

- MATHÉMATIQUES
- LITTÉRATURE ET LCA - GREC
- PHYSIQUE-CHEMIE
- HIST-GÉO. GEOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES
- ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES (Hors établissement)
- Rang 2 : 1re STI2D
- Rang 3 : 1re STL
- Rang 4 : 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique»
- Rang 5 : Voie professionnelle  
Précision : Numérique ou logistique  
Demande de stage passerelle

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement, Coordonnées de l'établissement

### Avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception des familles

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut consulter les avis du conseil de classe.

Comme pour l'étape de saisie des intentions, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre :

### Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des établissements et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion et de s'informer sur les enseignements de spécialité pour la voie générale, les séries de bac pour la voie technologique et les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.

**Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe**

L'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du conseil de classe, l'affichage des écrans est identique pour chacun à cette étape :

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

## Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



### Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

#### Rang 1 : 1<sup>re</sup> générale

##### Avis favorable

Enseignements de spécialité demandés :

- Mathématiques ;
- LLCA Grec ;
- Physique-chimie ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés :  
Numérique et sciences informatiques

#### Rang 2 : 1<sup>re</sup> STI2D

##### Avis favorable

#### Rang 3 : 1<sup>re</sup> STL

##### Avis favorable

#### Rang 4 : 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

##### Avis favorable

#### Rang 5 : Autre parcours

Accès à la voie professionnelle : oui

Métier ou formation demandé : Numérique ou logistique  
Demande d'un stage passerelle.

Proposition d'un stage passerelle pour préparer le parcours.

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1<sup>re</sup> STAV

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants

## Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (\*)

Accord  Refus

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (\*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

L'accusé de réception s'effectue en cochant la case puis en validant

## Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (\*)

Accord  Refus

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (\*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celui-ci. Les représentants légaux sont invités à prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

## Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISoire(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



### Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

#### Rang 1 : 1<sup>re</sup> générale

##### Avis favorable

Enseignements de spécialité demandés :

- Mathématiques ;
- LLCA Grec ;
- Physique-chimie ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés :  
Numérique et sciences informatiques

#### Rang 2 : 1<sup>re</sup> STI2D

##### Avis favorable

#### Rang 3 : 1<sup>re</sup> STL

##### Avis favorable

#### Rang 4 : 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

##### Avis favorable

#### Rang 5 : Autre parcours

Accès à la voie professionnelle : oui

Métier ou formation demandé : Numérique ou logistique  
Demande d'un stage passerelle.

Proposition d'un stage passerelle pour préparer le parcours.

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1<sup>re</sup> STAV

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

Réponse en cas de proposition de stage passerelle :

Accord  Refus

[Nom] a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 16/09/22 à 10:09.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Un message s'affiche lorsque le représentant a accusé réception de l'avis du conseil de classe



## Écran de consultation des intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui.  
En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

🗨️ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

#### Rang 1

1<sup>re</sup> générale

Enseignements de spécialité choisis :

- Mathématiques ;
- L.C.A. Grec ;
- Physique-chimie ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

Comme dans le courriel récapitulatif des intentions saisies qu'il a reçu, il lui est indiqué qu'il doit se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions s'il souhaite apporter des modifications ; en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

#### Rang 2

1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STI2D

#### Rang 3

1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STL

#### Rang 4

1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

#### Rang 5

Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Métier ou formation : Numérique ou logistique

Demande d'un stage passerelle

*Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.*

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

## Écran de consultation des intentions d'orientation

Orientation

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



**La saisie doit être effectuée par un représentant légal.**

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

#### Rang 1

1<sup>re</sup> générale

Enseignements de spécialité choisis :

- Mathématiques ;
- LLCA Grec ;
- Physique-chimie ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

#### Rang 2

1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STI2D

#### Rang 3

1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STL

#### Rang 4

1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

#### Rang 5

Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Métier ou formation : Numérique ou logistique

Demande d'un stage passerelle

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

